



COMMUNIQUE DE PRESSE



22 05 2020

Municipales 2020 : nous proposons un report après l'été pour les villes de plus de 1 000 habitants

Ne cherchons pas la solution idéale, mais la plus raisonnable.

Après avis du Conseil Scientifique le 14 mars 2020, le 1^{er} tour des élections municipales s'est déroulé dans le contexte que nous connaissons. Cette élection, très symbolique pour les français dont le maire demeure l'élu préféré, a connu une abstention record, avec une participation en baisse de plus de 18 points par rapport à 2014. Le confinement a débuté dès le 17 mars, entraînant le report du 2nd tour.

Aujourd'hui, moins d'un tiers des Français sont favorables à la tenue d'un second tour en juin. L'avis du conseil scientifique pour la tenue du 2nd tour est prudent et met en avant de nombreuses réserves, obligeant à reconsidérer notamment la question de la situation sanitaire 15 jours auparavant. Il souligne également l'impossibilité de mener une campagne électorale normale.

Cette solution n'est donc pas pleinement satisfaisante. De plus un taux d'abstention attendu très élevé pourrait avoir un impact négatif sur les 6 ans de mandat de conseils municipaux élus dans des conditions aussi particulières.

Le groupe Ecologie Démocratie Solidarité souhaite que le principe de prévention prévale alors que nous sommes encore sous le régime de l'état d'urgence sanitaire et appelle à un report des élections au-delà du mois de juin 2020.

En tout état de cause, privilégions les solutions de vote par procuration et à distance.

Enfin, nous suggérons que soit envisagée une solution différenciée pour les 3 275 communes de moins de 1 000 habitants encore concernées où un second tour en juin pourrait être organisé de manière raisonnable et satisfaisante en termes sanitaires, car il ne s'agit le plus souvent pour ces petites communes que de compléter les noms déjà élus au premier tour.